



Unité – Egalité – paix
وحدة – مساواة – سلام

**Mission Permanente
De la République de Djibouti
Auprès de L'office des Nations – Unies
Et des autres Organisations Internationales à Genève**

المبعوثية الدائمة لجمهورية جيبوتي
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية الأخرى
جنيف - سويسرا

Vérifier au prononcé
14.04.08

**Conseil des Droits de l'Homme
Examen Périodique Universel- 1^{ère} session-Algérie
Intervention de Son Excellence M.Mohamed-Siad Doualeh, Ambassadeur, Représentant
Permanent de la République de Djibouti**

Monsieur le Président,

Nous souhaiterions de prime abord souhaiter la bienvenue à Son Excellence Mourad Medelci et à délégation qui l'accompagne. Je voudrais plus particulièrement exprimer notre gratitude pour la présentation d'un rapport national dont l'élaboration a impliqué les acteurs de la société civile algérienne occupés au quotidien et sur le terrain à la protection et à la promotion de tous les droits de l'homme.

Nous avons souvent souligné le fait que ce nouveau mécanisme qu'est l'Examen Périodique Universel offrait d'abord et avant tout l'opportunité aux Etats de faire leur auto-évaluation, de mesurer l'étendue du chemin parcouru, et, tout en évitant l'auto-satisfaction contemplative, souligner de manière objective les contraintes et les défis qui continuent à se poser et définir les lignes d'un plan d'action. La méthodologie utilisée à ces attentes et son contenu livre les efforts inlassables du Gouvernement algérien en faveur de la protection et de la promotion des droits de l'homme soutenus par les légitimes aspirations citoyennes de vivre dans la paix civile et de construire, dans un contexte de réconciliation, l'Algérie du Futur.

Nous voudrions exprimer à cet égard la solidarité de la République de Djibouti au Gouvernement et au peuple algérien dans leurs efforts visant à résoudre de manière définitive le péril grave que constitue le terrorisme et tout mettre en œuvre pour que les conditions qui ont permis son irruption aussi soudaine que brutale dans la société algérienne ne soit plus jamais possibles. Nous exprimons le vœu que le sursaut collectif qui a permis le saut qualitatif que l'on observe en matière de gouvernance et de promotion et protection des droits de l'homme puisse durablement jeter les bases d'un nouveau contrat social où tous, sans premiers ni derniers, pourront contribuer à la construction d'une société meilleure ou la préservation de la vie et le respect de la dignité sont garantis.

A cet égard, nous nous félicitons de la détermination du but algérien à poursuivre les réformes législatives engagées depuis 1999 et de revoir également tous les textes en vigueur qui ont une incidence sur la jouissance des droits de l'homme à la faveur de l'expérience accumulée et des constats de faiblesse relevés.

Ayant pris note du fait que ces aménagements se feront après la concertation des acteurs concernés, pourriez-vous, Monsieur le Ministre, si un calendrier a été établi pour la mise en œuvre de ces importantes décisions ?

Vous notez également parmi les contraintes, la faiblesse de la médiation entre administrateurs et citoyen. Quelles mesures sont prises pour la mise en place de structures d'orientation susceptibles de prendre en charge leurs requêtes et faire aboutir leurs droits ?

Merci monsieur le Président.